

[Français]

M. Forest: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motions nos 88, 92, 93, 97, 98 et 104?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

[Traduction]

LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE
DU VATICAN

Motion n° 88—**M. Howard (Skeena):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des télégrammes, lettres et autres documents qu'aurait reçus le premier ministre ou un autre membre du Cabinet depuis le 1^{er} janvier 1969, à propos de la reconnaissance diplomatique du Vatican par le Canada.

L'hon. Donald S. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit à la Chambre la semaine dernière, nous avons reçu 10,275 lettres à cet égard du 1^{er} janvier au 28 mars dernier. Comme il faudrait reproduire plus de 20,000 exemplaires du document pour répondre à cette demande et que cela coûterait très cher au Trésor, je me demande si le député consentirait à retirer la motion.

M. Frank Howard (Skeena): Je ne voudrais pour rien au monde exiger autant de travail des fonctionnaires, par suite d'une proposition aussi inconsidérée du premier ministre. Je consens donc volontiers à retirer la motion.

LES EAUX TERRITORIALES ET INTÉRIEURES
DU CANADA

Motion n° 92—**M. Harding:**

Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de copie d'une carte du Canada illustrant les eaux territoriales et les eaux intérieures revendiquées par le Canada.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le gouvernement se propose de publier sous peu des cartes illustrant d'autres lignes de base droites qui seront tracées le long du littoral canadien. On se propose aussi de modifier la loi sur la mer territoriale et les zones de pêche afin de permettre l'établissement de lignes déterminant les zones de pêche dans certaines régions sans toucher aux limites de la mer territoriale et des eaux intérieures du Canada. Il ne serait pas dans l'intérêt du Canada de publier en ce moment d'autres cartes représentant nos revendications possibles dans le domaine du droit de la mer. Pour ces motifs, je demande au député s'il consentirait à retirer sa motion.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur j'aimerais qu'on me permette de reporter la motion pour débat ultérieur.

[M. Orlikow.]

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que la question soit reportée pour débat ultérieur?

Des voix: D'accord.

(Reporté à l'ordre du jour.)

LE DROIT DE LA MER—LES LIGNES DE
PARTAGE DES ÎLES DE L'ARCTIQUE

Motion n° 93—**M. Harding:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toutes les notes échangées par le Canada et les États-Unis au sujet du tracé de lignes de partage entre les îles de l'Arctique canadien, conformément aux dispositions du document final de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, toute communication à ce sujet fait partie des échanges confidentiels entre les gouvernements canadien et américain. Des communications de ce genre sont confidentielles. Il n'est pas d'usage de les produire. Je demande donc au député de retirer sa motion.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LA CORRESPONDANCE ENTRE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔT ET LA COLOMBIE-BRITANNIQUE AU SUJET DE LA «COMMONWEALTH TRUST COMPANY»

Motion n° 97—**M. Harding:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée entre la Société d'assurance-dépôt du Canada et la province de la Colombie-Britannique ou un organisme qui dépend d'elle, au sujet des activités de la Commonwealth Trust Company depuis sa constitution en corporation.

M. H. E. Gray (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on me fait savoir que la Société canadienne d'assurance-dépôt considère sa correspondance avec ses institutions membres et ses dossiers comme étant de nature confidentielle. Cela cadrerait, me dit-on, avec la politique suivie à cet égard par la Banque du Canada, la Banque d'expansion industrielle et d'autres organismes de la Couronne qui relèvent du ministre des Finances. Je demande donc au député s'il est disposé à retirer sa motion.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je demande l'autorisation de faire reporter cette question en vue d'un débat.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre de faire reporter la question à l'ordre du jour, conformément à l'article 48 du Règlement?

Des voix: D'accord.

(Reporté à l'ordre du jour.)